

Aurexia

**PANORAMA
RÉGLEMENTAIRE
ESG &
SUSTAINABLE
FINANCE**

Novembre 2020



Aurexia Sustainability

Au coeur des enjeux de la finance durable

L'équipe Sustainability d'Aurexia accompagne directement les clients dans leurs réflexions stratégiques et la déclinaison opérationnelle de leur politique de Finance Durable. Cette équipe est aussi en charge de la veille et de la réalisation d'études produites en France et à l'international sur les marchés suivants :

- *Asset Management*
- *Securities Servicing*
- *Banque Privée*
- *Banque de détail*
- *Assurance*
- *Capital Markets*
- *Global Transaction Banking*
- *Finance & Risques*
- *Data Management*



Analyses d'impacts réglementaires liés à l'ESG




Enjeux business (politique RSE, politique climat, offres et scoring clients, ...)




Enjeux autour de la data ESG et l'innovation (process opérationnels, reporting, ...)



L'objectif des réglementations ESG est d'orienter les capitaux vers des investissements verts ainsi que d'anticiper et de gérer les risques de durabilité. L'agenda réglementaire ESG européen est conçu pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris (2015) ainsi que l'exécution du Plan d'action de financement durable (2018) et du Green Deal (2020).



Accord de Paris sur le climat (2015) 

Premier accord mondial sur le climat et de lutte contre le réchauffement climatique à horizon 2100. Il préconise la transparence des pays signataires dans la réalisation de leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES).




Plan d'action de financement durable (2018) 

Plan de la Commission européenne pour l'intégration de pratiques durables dans les activités financières, avec 3 objectifs :


- **Réorienter les flux de capitaux** vers les entreprises et les technologies plus durables ;
- **Intégrer systématiquement la durabilité** dans la gestion des risques ;
- **Promouvoir la transparence** et une vision à long terme dans les activités économiques et financières.

Non-financial Reporting Directive (NFRD) (2014) 

Divulgation des données ESG relatives aux opérations commerciales pour les entreprises de l'UE. Mise en œuvre des obligations depuis 2018. Consultation publique en 2020 pour réexamen.

Climate Benchmark Regulation (CBR) (2019) 

Divulgation ESG pour les indices de référence, à l'exception de ceux change et de taux, et création de deux nouveaux référentiels climatiques. Application des règles au 23 avril 2020. Période de transition possible des indices de référence jusqu'au 31 décembre 2021.

EU Green Bond Standard (2019) 

Proposition d'exigences minimales pour la **commercialisation d'obligations vertes**.

Second Shareholder Rights Directive (ShRD II) (2017) 

Intégration des intérêts ESG et durables à long terme des clients dans les stratégies d'investissement et les activités d'engagement. Entrée en vigueur : 3 septembre 2020.



Green Deal (2020) 

Le Pacte vert pour l'Europe est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne dans le **but de rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050**, avec notamment de **possibles taxes carbone**, un plan d'action pour l'économie circulaire, ...

Taxonomy regulation (2020) 

Evaluation des investissements selon des critères stricts avant d'être **labellisés écologiquement durables**. Entrée en vigueur le 12 juillet 2020.

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) (2019) 

Divulgation des informations et de l'analyse des risques ESG des produits d'investissements et de l'entité émettrice. Premières divulgations à réaliser : 10 mars 2021.

Actions et initiatives complémentaires aux réglementations ESG

Les actions et initiatives ESG visent principalement à étudier les risques climatiques et de durabilité afin d'orienter les pratiques des acteurs financiers et d'améliorer les réglementations à venir.



Initiatives climat



L'ACPR a lancé en juillet 2020 un **exercice pilote climatique** visant à mesurer les risques physiques et de transition auxquels sont exposés les établissements bancaires et d'assurance à l'horizon 2050. Résultats fin d'année 2020. Parallèlement, un **stress test sur les risques climatiques** a été mis en place pour des résultats en avril 2021. Enfin, l'ACPR apporte sa contribution au **projet Climate Finance**.

Initiatives finance durable



Le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS) a publié en juin et septembre 2020 deux guides : un sur les **changements climatiques et la politique monétaire** et un sur la **prise en compte des risques environnementaux dans l'analyse de risque**.

Initiatives labelisation



Finance for Tomorrow, branche de Paris EUROPLACE pour la finance verte et durable, a publié un document décryptant les avancées réglementaires européennes. Ce document s'intéresse aux **normes et standards relatifs l'EU Green Bond standard** ainsi qu'à **l'EU éco-label sur les produits financiers**.

Guidelines

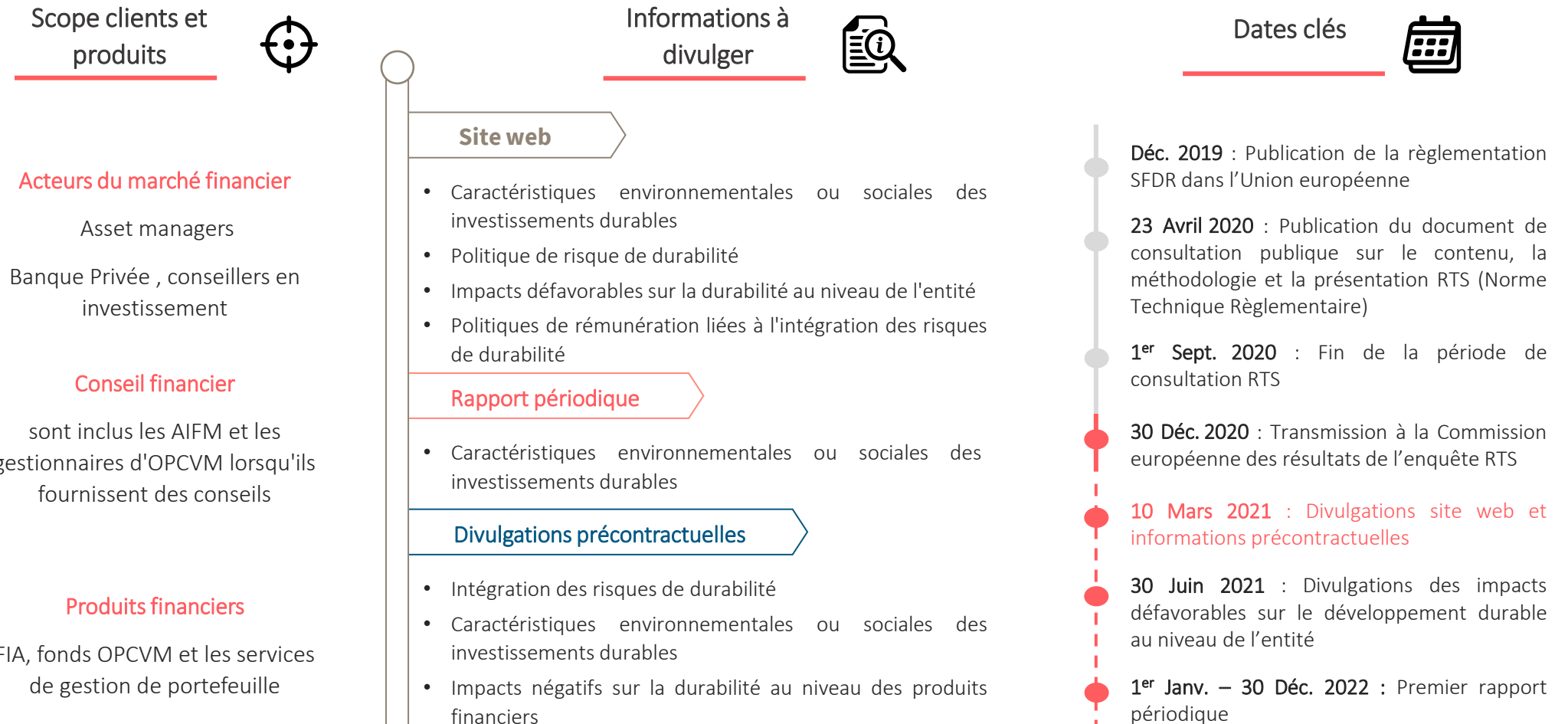


L'Autorité bancaire européenne (ABE) publiera en juin et décembre 2021 deux rapports successifs sur les **risques ESG dans les processus de surveillance de CRDV et d'IFD**.

Focus sur la réglementation Disclosure SFDR

Sustainable Finance Disclosure Regulation

La réglementation SFDR ou réglementation sur la « divulgation » vise à promouvoir la finance durable et à accroître la transparence des sociétés émettant des produits d'investissements verts par le biais d'obligations de déclarations périodiques. L'objectif final est de permettre aux investisseurs finaux de faire plus facilement des choix d'investissement éclairés.

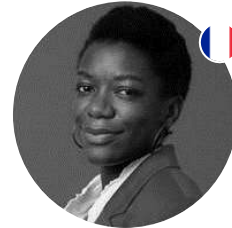


Besoin d'une présentation de nos travaux Sustainability et de nos capacités d'accompagnement ?



DAVID VILLARD
ASSOCIÉ

Expertise Asset Management,
Assurance et Securities Securities



COLOMBE NZORE
DIRECTRICE

Expertise Securities Services, Banque
de detail, Banque Privée

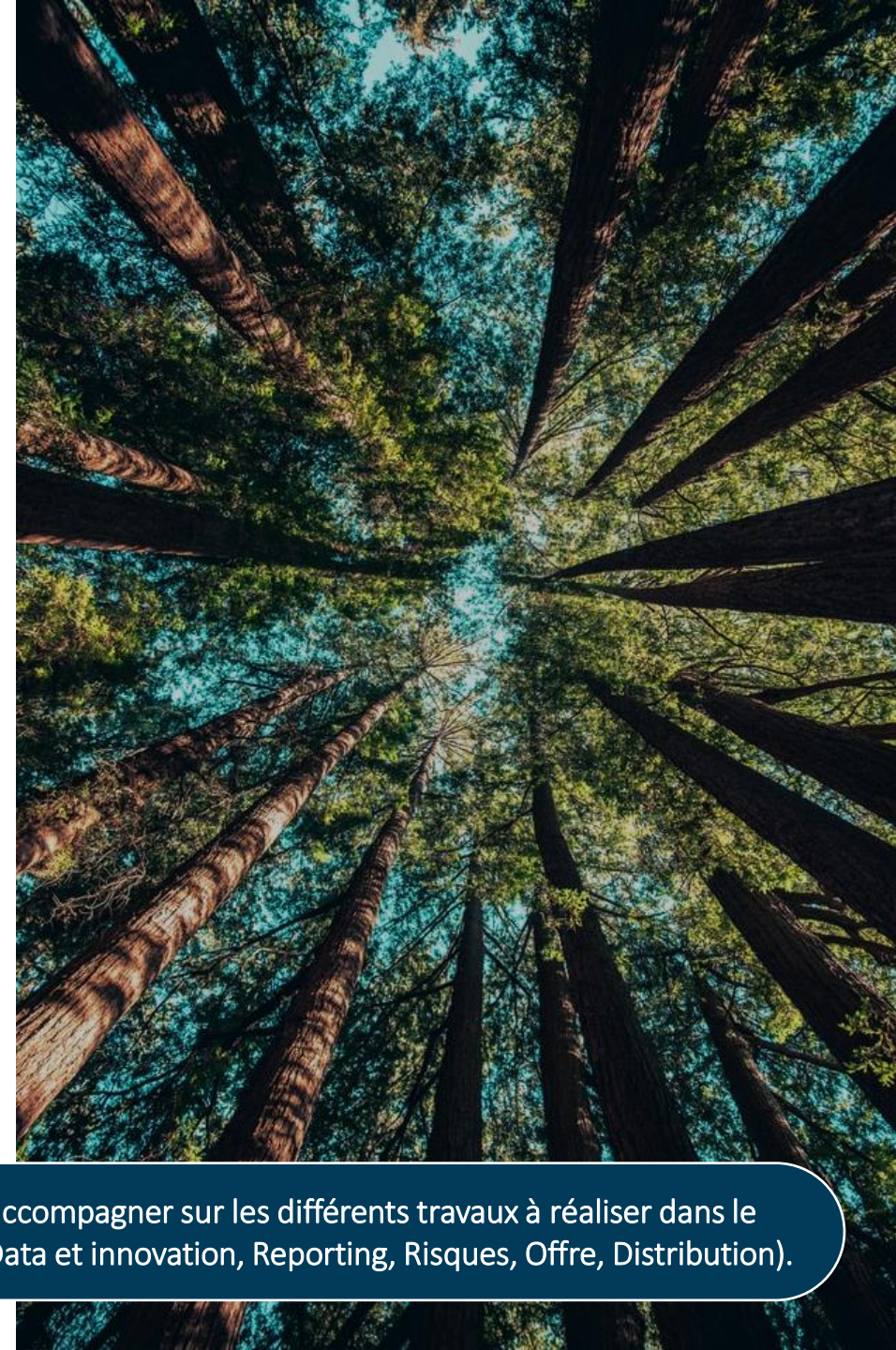


SAMIR FEDDI
MANAGER

Expertise Asset Management,
Assurance et Securities Securities



sustainability@arexia.com





Aurexia

Bringing value, together